

Questions au GT

1 - le Challenge européen par équipes durant le GPF :

Rappel du règlement :

CHALLENGE EUROPEEN PAR EQUIPE :

- 3 concurrents HTM et /ou Freestyle confondus (senior, junior, handi ob peuvent s'unir) constitueront l'équipe dans les niveaux : NOVICE, INTERMEDIAIRE et AVANCE.

Classement : La moyenne des 2 meilleures notes sera retenue pour le classement par équipe, la 3e personne étant « le Joker ».

- Une équipe peut être constituée seulement par 2 couples, elle n'aura dans ce cas pas de joker.

- L'inscription pour le challenge par Equipes se fera le samedi matin

nota : l'équipe doit être constituée d'au moins 2 compétiteurs différents (ce qui exclut de former une équipe composée d'un seul compétiteur présentant deux routines différentes)

2 - l'organisation du GPF :

- pourrait-on demander aux participants un qualificatif EXC sur un concours de l'année précédente dans la catégorie présentée au GPF/ ou alors la participation à 2 concours (mais à bien vérifier lors des inscriptions) ?

Réponse : il est envisagé de demander aux compétiteurs d'avoir obtenu au moins 1 ou 2 EXC en concours (dans l'année du GPF ou l'année précédente... à voir). Cela sera contrôlé lors de la prise en compte de l'engagement via les statistiques.

- pourrait-on installer 2 rings (du coup de moindre dimension) pour permettre les installations d'accessoires pendant le passage du candidat précédent ?

Réponse : impossible il faudrait des salles plus grandes (car le ring d'un GPF fait 20m X 20m), et deux fois plus de personnel de piste. Sans compter la gestion des concurrents (qui concourt sur quel ring ?) et le travail pour les juges.

- pourrait-on essayer de raccourcir la remise des prix ? 1h30 c'est beaucoup trop pour tout le monde ! (en particulier podiums doublés à cause du challenge européen).

Réponse : c'est un GPF, c'est une grande fête, il faut donc une remise des Prix digne de ce nom. Le fait d'avoir 2 divisions (HTM et FS) multiplie le temps de remise des coupes.

- Est-il logique que la Belgique soit classée au challenge régional ?

Réponse: c'est un challenge EUROPEEN, donc il serait inamical d'exclure les autres pays de ce challenge par équipes.

- les pauses durant les épreuves au GPF :

Celles ci devraient être planifiées et communiquées à l'avance.

C'est extrêmement pénalisant pour une équipe de subir une pause imprévue avant son passage car cela risque de perturber la préparation du chien. Une communication à l'avance permettrait d'en

diminuer l'impact : Certains chiens ont besoin d'un échauffement très court donc il ne faut pas les échauffer trop tôt à l'avance, d'autres ont besoin d'un échauffement long. Ceux ci doivent être introduits dans les SAS pendant la pause afin de bénéficier des échauffements normaux, en respectant l'ordre de passage (il ne s'agit pas d'ouvrir le SAS à toutes les équipes).

Réponse : en principe, le programme est établi avec les temps de pause, au GPF on respecte ces pauses si tout se passe bien et en fonction des impératifs (veto...). Les pauses ne sont en aucun cas prises en fonction du temps de préparation de tel ou tel chien, c'est totalement inenvisageable et inégalitaire. A chacun de gérer son chien auparavant. L'ordre de passage est fait en majorité "à l'aveugle" tout en tenant compte de ceux qui passent en FS et HTM ou qui ont deux chiens dans une même épreuve.

A l'avenir, il sera demandé de noter exactement les moments de pauses à l'intérieur du programme des ordres de passage.

3 - les Innovations :

Serait-il possible de faire 2 passages en Innovation (si le temps le permet) ? Cela permettrait au 2nd passage de mettre en place les conseils du juge.

Réponse : les Innovations, prennent du temps en concours ; la chorée dure très souvent 4 mn, et ensuite, il y a un debrief d'au moins 5 mn. Cela fait donc 10 mn par inscrit (au bas mot). Si on a 6 Innovations, on a au moins pour une heure de plus dans le concours. Si dans l'exemple, les 6 Innovations passent 2 fois, on rajoute 2 heures de concours. Par ailleurs, la catégorie Innovation permet aux inscrits d'utiliser à leur gré jouets et friandises, c'est pour cela qu'elle est placée en fin de concours : elle a été pensée pour, à terme, permettre une harmonisation du règlement et inclure dès le niveau 1ers Pas, l'obligation d'évoluer sans récompense durant la routine.

4 - les accessoires :

En fonction de ses moyens de transport (voiture, camionnette, etc. ...) on doit adapter ses accessoires. C'est un élément discriminant car tout le monde n'a pas les mêmes moyens. Pour revenir à un système plus égalitaire, je propose de s'inspirer de la réglementation DDI à ce sujet :

« Mise en place :

• Le conducteur doit pouvoir porter tous les accessoires dans le ring en un seul voyage »

Réponse : les éléments discriminants existent dans tous les domaines : Une personne grande et musclée pourra porter plus d'accessoires qu'une personne petite et chétive.... Une personne ayant beaucoup de temps libre ou sachant bricoler et coudre sera avantagée par rapport à une personne ayant peu de temps ou ne sachant pas bricoler....

5 - l'utilisation du terrain :

Quelle est la définition des 75% du terrain : est-ce 75% de la plus petite surface autorisée ?

Réponse : Le minimum de surface réglementaire est de 10m X 10m, soit 100m² ; 75% de 100m² revient à utiliser 75m².

Au maximum, la piste mesure 20m X 20m, soit 400m². Utiliser 75 m² sur les 400m² mis à disposition reviendrait à utiliser moins de 25% de l'espace utile.

Or, 75% de 400m² font 300m², ce qui fait une différence certaine.

On utilise 75% de la surface mise à disposition. C'est pour cela que les clubs indiquent sur les feuilles d'engagement la taille de la piste et que l'on fait des reconnaissances avant les épreuves : pour que les gens adaptent leur choré avant le concours et puissent repérer leurs placements le jour J.

Nota : l'utilisation de la piste est incluse, dans la notation des critères de l'Interprétation Musicale 2 : « allure générale, costume/thème, accessoires/thème, utilisation de l'espace », l'ensemble sur 5 points.